



Absurdités et incohérences du confinement

par Bernard Beauzamy

Castigam ridendo mores !

16 avril 2020

En mathématiques, nous aimons bien que les choses soient cohérentes, logiques. Quand nous voyons un fait de société qui est manifestement absurde et incohérent, cela nous amène à nous interroger et à rendre publiques ces interrogations.

Le confinement, décrété par le gouvernement pour lutter contre l'épidémie de COVID 19, est absurde dans son principe même, comme l'a bien établi Didier Raoult : il faut savoir qui est malade et qui ne l'est pas, et traiter ceux qui sont malades et ceux-là seulement.

Bien sûr, une décision qui est globalement absurde ne peut être cohérente dans ses détails de mise en application, comme on va le voir.

Tout d'abord, personne ne sait exactement pourquoi il doit être confiné : est-ce pour se protéger soi-même, ou bien pour protéger les autres ? Bien entendu, chacun de nous se sent en pleine forme, et en déduit que le confinement est là pour nous protéger des autres, qui sont, par définition, des menaces. Mais alors pourquoi interdire les promenades seul en forêt, où l'on ne rencontre personne ? De même pour les trajets en automobile.

On peut aller faire ses courses au supermarché, mais pas acheter des chaussures, et il est interdit d'aller chez le coiffeur. Le virus est-il moins présent au supermarché que dans le magasin de chaussures ou dans l'échoppe du coiffeur ? Bien sûr, le gouvernement Macron le sait, mais le virus le sait-il ?

On peut prendre le bus ou le métro, mais pas aller au cinéma. Le virus est-il moins présent dans les bus et les métros que dans les cinémas ? Bien sûr, le gouvernement Macron le sait, mais le virus le sait-il ?

Chaque révolution a eu ses ennemis de classe. Pour la révolution française (1789), c'étaient les Fermiers Généraux, et Lavoisier a été guillotiné. Pour la révolution russe (1917), c'étaient les paysans aisés, les "koulaks" et on les a déportés. Pour la révolution sanitaire de M. Macron, c'est la vieille dame qui reste assise trois minutes sur son banc ; c'est un danger public, vite il faut la confiner ! C'est un progrès : on ne guillotine plus, on ne déporte plus, on confine.

Bien des maires ont pris des décisions extrêmement fortes, qui montrent qu'ils maîtrisent admirablement le sujet. Pour Anne Hidalgo, à Paris, le jogging est interdit à certaines heures. Excellent, parce que c'était précisément à ces heures-là que le virus avait l'intention de se manifester. Un autre maire a interdit l'achat de baguettes de pain individuelles, ce qui se comprend aisément : une baguette toute seule est pleine de virus, alors que si on les achète par deux, c'est parfaitement sain.

On peut, en principe, avoir une "autorisation dérogatoire" pour faire ses achats au voisinage de son domicile, mais rien n'est prévu pour les salariés qui vont travailler, et qui doivent faire des courses au voisinage de leur lieu de travail.

En mathématiques, nous sommes friands de "paradoxes" de toute sorte ; on connaît les paradoxes des prisonniers : vont-ils être condamnés, vont-ils être graciés ? On pourrait ici construire un paradoxe du même genre : cinq personnes, dans une même pièce, portent un masque. Chacun peut être contaminé avec probabilité p (très petite) et personne ne sait s'il est contaminé ou non, mais soupçonne que les autres peuvent l'être. Chacun peut porter un masque, mais la probabilité que ce masque soit efficace est q (pas très grande). Question : quel comportement adopter ? Réponse : pas besoin de mathématiques élaborées, mettre bas les masques et vivre comme d'habitude.